

# SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE SUR LA SITUATION MACRO-ECONOMIQUE DANS LA CEMAC ET LES MESURES DE REDRESSEMENT

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE FINAL

YAOUNDE, 18 AOÛT 2021

A l'invitation de **Son Excellence Paul BIYA**, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est tenu par visioconférence le 18 août 2021.

Ce Sommet avait pour objectif d'évaluer la situation macroéconomique de la CEMAC, en particulier dans le contexte de la pandémie du Covid-19 et d'analyser les mesures de redressement appropriées pour renforcer la résilience des économies de la sous-région et accélérer leur transformation structurelle, en vue d'une croissance soutenue, durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Ont pris part à cette rencontre :

- Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun;
- Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine;
- Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise ;
- Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- Son Excellence **MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République du Tchad ;
- Son Excellence **Anatole Collinet MAKOSSO**, Premier Ministre de la République du Congo.

Ont également assisté aux travaux :

- **Madame KRISTALINA GEORGIEVA**, Directrice Générale du Fonds Monétaire International;
- **Monsieur DAVID MALPASS**, Président du Groupe de la Banque Mondiale;
- **Dr Serge N'GUESSAN**, Directeur Général du Bureau Afrique Centrale du Groupe de la Banque Africaine de Développement;
- **Monsieur Emmanuel MOULIN**, Directeur Général du Trésor français ;
- **Pr DANIEL ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC;
- **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Après le Discours d'ouverture du Président en exercice, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont suivi la Communication Spéciale du Président Dédié au PREF-CEMAC, **S.E. Denis SASSOU N'GUESSO**, délivrée par le Premier Ministre Congolais **S.E. Anatole Collinet MAKOSSO**, sur l'état d'avancement du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et les mesures de relance post COVID-19 adoptées par le PREF-CEMAC.

Les Chefs d'Etat ont préalablement rendu un vibrant hommage au Maréchal du Tchad, **Son Excellence IDRIS DEBY ITNO**, tombé sur le champ d'honneur le 20 avril 2021. Ils ont exprimé leur solidarité à la République du Tchad, au Peuple tchadien et au Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République du Tchad, **Son Excellence MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO** et exhorté la Communauté Internationale à apporter son soutien à la réussite de la transition.

Ensuite, ils ont suivi les Interventions de la Directrice Générale du FMI, du Président de la Banque Mondiale, du Représentant de la Banque Africaine de Développement, et du Représentant de la République Française.

A la suite de ces exposés, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont procédé à un large échange de vues sur l'ampleur des conséquences des crises sécuritaire, sanitaire et économique dans la sous-région.

Ces crises ont induit des déséquilibres économiques fondamentaux au sein de la CEMAC, alors que la Région commençait déjà à tirer profit des réformes engagées par les Autorités nationales et régionales, avec l'appui des partenaires extérieurs, dans le cadre de la stratégie régionale de sortie de crise adoptée lors du Sommet du 23 décembre 2016 à Yaoundé.

A cet égard, ils ont examiné les mesures prises aux niveaux national et régional pour endiguer les effets négatifs de ces crises sur les populations

et les économies de la Sous-Région, ainsi que les politiques et réformes économiques prioritaires destinées à soutenir la relance post-COVID-19.

Au terme des échanges riches et fructueux, les Chefs d'État ont :

1. Félicité le Président Dédifié du PREF-CEMAC pour les progrès enregistrés jusqu'en 2019 dans la mise en œuvre dudit Programme, qui a donné des résultats positifs sur le redressement global des économies de la CEMAC ;
2. Relevé avec satisfaction la consolidation progressive du niveau des réserves de change communautaires à plus de 3 mois d'importations, renforçant ainsi la stabilité extérieure et évitant un ajustement monétaire;
3. Noté que les pays de la CEMAC ont enregistré, du fait de la pandémie et ses conséquences, une récession en 2020 et une détérioration de leurs équilibres macroéconomiques et financiers. Bien que les perspectives macroéconomiques en 2021 soient globalement favorables, de nombreux défis et incertitudes persistent;
4. Salué les mesures exceptionnelles de riposte prises par les Etats et les Institutions communautaires, notamment la Commission de la CEMAC, la BEAC, la COBAC, la BDEAC et l'OCEAC pour limiter les effets négatifs sur les économies de la CEMAC liés à la propagation rapide de la COVID-19 et à la forte volatilité des cours du pétrole ;
5. Affirmé leur détermination à accélérer les campagnes de vaccination pour protéger les populations, sauver des vies et favoriser une réouverture maîtrisée des économies de la Sous-Région, en tirant profit des initiatives bilatérales et multilatérales, et sollicité le soutien et la solidarité de la communauté internationale en faveur d'un accès large et équitable au vaccin et à la promotion d'une véritable industrie pharmaceutique dans la sous-région ;
6. Exhorté les Etats et les Institutions communautaires, notamment la BEAC et la COBAC, à envisager une levée prudente et progressive des mesures exceptionnelles de soutien aux économies pour tenir compte de la persistance de la crise sanitaire dans la CEMAC et ses effets sur les économies;

7. Accueilli favorablement toutes les initiatives internationales de soutien, notamment les financements d'urgence, l'Initiative de Suspension du Service de la Dette, la restructuration et l'allègement de la dette, la mise en place du cadre commun du G20, dans le but d'assurer de manière durable la viabilité des finances publiques et la soutenabilité de la dette;
8. Salué la nouvelle allocation générale des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) décidée par le FMI à concurrence de 650 milliards de dollars américains et plaidé en faveur d'une réallocation des DTS des pays développés vers les pays en développement ainsi que pour une reconstitution ambitieuse des ressources de l'IDA 20 d'au moins 100 milliards de dollars américains;
9. Exhorté les États membres et les Institutions sous régionales à faire du Plan communautaire de relance économique post-COVID-19 de la CEMAC une cause commune, et invité les Partenaires Techniques et Financiers à les accompagner massivement dans sa mise en œuvre;
10. Réaffirmé leur attachement à la solidarité communautaire face aux chocs sanitaire, sécuritaire et économique, à travers la poursuite d'une stratégie cohérente et coordonnée pour préserver la viabilité des finances publiques et renforcer la position extérieure de la CEMAC;
11. Prescrit aux Etats membres la mise en œuvre de politiques budgétaires propices axées sur la mobilisation accrue des recettes hors pétrole, le renforcement de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques et une gestion rigoureuse de la dette publique ;
12. Engagé les Etats à poursuivre l'assainissement du système financier par la mise en place des stratégies d'apurement des arriérés de paiement, crédibles et exhaustives, tenant compte des impacts de la crise sanitaire et conformes aux engagements contenus dans les programmes.
13. Réaffirmé leur engagement au renforcement de la stabilité extérieure de la monnaie, notamment par la poursuite d'une politique monétaire prudente et efficace et l'application judicieuse de la réglementation des changes à tous les secteurs d'activités. A cet égard, ils ont encouragé la BEAC à poursuivre toutes les actions entreprises ou envisagées dans ce domaine;

14. Réitéré leurs orientations à la Commission de la CEMAC et la BEAC relativement à la réflexion ouverte sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec la France ;
15. Félicité le COPIL du PREF-CEMAC et la BEAC pour l'aboutissement satisfaisant de la première phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC, encouragé la BEAC à parachever la restructuration et l'opérationnalisation optimale des structures du marché financier unifié et engagé les États à dynamiser davantage ce marché vers une large mobilisation de l'épargne communautaire et le financement des économies de la sous-région;
16. Décidé de mettre résolument en œuvre les politiques et réformes prioritaires dans le cadre de la deuxième phase du PREF-CEMAC pour opérer une réelle transformation structurelle vers l'industrialisation des économies de la CEMAC et créer les meilleures conditions d'une croissance soutenue, équitable tirée par le privé;
17. Exhorté les États membres à améliorer le fonctionnement des institutions publiques, la gouvernance et la transparence dans les secteurs public et extractif, la gestion des finances publiques, notamment la qualité des investissements, ainsi que le suivi des risques budgétaires et d'endettement inhérents à la gestion des entreprises publiques;
18. Encouragé les États à accentuer les efforts pour le développement du capital humain, en assurant un financement adéquat des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de la santé et renforcer les dispositifs de protection sociale pour faire face aux effets de la pandémie actuelle et se prémunir contre les éventuelles crises et vulnérabilités futures;
19. Recommandé la mobilisation des financements extérieurs de forme hybride dans les nouveaux programmes avec les partenaires, afin de combiner les caractéristiques des appuis financiers des différents bailleurs de fonds et d'accroître substantiellement les financements en privilégiant les ressources concessionnelles, ainsi que les Partenariats Public-Privé (PPP);
20. Résolu de poursuivre la conception et la mise en œuvre des politiques environnementales visant notamment la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'écosystème ainsi que la mobilisation des financements afférents;

21. Réaffirmé leur ferme volonté de promouvoir et d'approfondir l'intégration régionale, à travers la consolidation de la libre circulation des personnes et des biens, la promotion de l'économie numérique, la construction des infrastructures régionales, l'accès durable à l'énergie et la mise en œuvre des onze projets intégrateurs prioritaires, dont les financements ont été mobilisés avec succès lors de la Table ronde de Paris en novembre 2020, pour renforcer les échanges intracommunautaires et tirer davantage profit des potentialités de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF) ;
22. Convenu d'accélérer l'amélioration du climat des affaires, en facilitant et simplifiant, entre autres, les procédures de création d'entreprises et en assainissant l'environnement juridique pour renforcer l'attractivité de l'espace communautaire, attirer les investissements directs étrangers afin de combler le gap de financement des grands projets structurants, devant contribuer efficacement à l'industrialisation des pays de la CEMAC;
23. Décidé d'impulser une nouvelle et forte dynamique à la stratégie régionale de redressement économique et financier, à travers les programmes économiques et financiers de deuxième génération à conclure avec le Fonds Monétaire International (FMI), appuyés entre autres par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la France. A cet égard, la coordination accrue des interventions des partenaires multilatéraux et régionaux sera de nature à assurer une plus grande mobilisation des financements et un meilleur impact économique, financier et social ;
24. Exhorté les Etats membres concernés à finaliser et à conclure des programmes avec le FMI, en vue de conférer à la stratégie régionale de relance son caractère communautaire et solidaire, lui garantir le plus grand succès avec le soutien du FMI, de la BM, de la BAD, de la France et des autres Partenaires Techniques et Financiers.

Préoccupés par les effets néfastes persistants des crises sécuritaire, sanitaire et économique sur les conditions de vie des populations, les Chefs d'Etat et de Gouvernement soutiennent et encouragent toutes les initiatives internes et externes visant à restaurer un cadre de paix, de stabilité, de sécurité et de santé favorable à l'émergence de la CEMAC.

Aussi, au moment crucial de la mise en œuvre de la Stratégie de sortie de

crise, engagée par la Communauté, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC marquent-ils leur volonté résolue et ferme de poursuivre les efforts déployés depuis 2016 dans le cadre d'un deuxième cycle de programmes économiques et financiers soutenus par le FMI et tous les autres Partenaires Techniques et Financiers, orientés vers les objectifs de croissance forte, verte, résiliente et inclusive, en créant plus de richesses et d'emplois.

Au terme de leurs travaux qui se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension mutuelle et d'entente cordiale, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux et félicité la Commission de la CEMAC pour la qualité de la préparation de cette rencontre.

Ils ont enfin exprimé leur profonde et fraternelle gratitude à l'endroit de **Son Excellence Paul BIYA**, Président en Exercice de la CEMAC, Président de la République du Cameroun, pour la réussite de ce Sommet Extraordinaire.

Fait à Yaoundé, le 18 août 2021

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,  
Le Président en Exercice,

**Paul BIYA**